

COLLECTES DE SANG

L'Établissement français du sang La Réunion (EFS) vous informe des prochaines collectes mobiles ouvertes au public du lundi 12 février au vendredi 16 février 2018 :

lundi 12 février 2018

- MAIRIE, LE PORT de 8H30 à 13H00
- JUMBO SCORE, ST PIERRE de 13H00 à 17H00

mardi 13 février 2018

- PAROISSE, ST PAUL de 09H00 à 14H00
- SUPER U, ETANG SALE de 09H00 à 13H00

mercredi 14 février 2018

- BIBLIOTHEQUE, TROIS BASSINS de 08H30 à 12H30
- LECLERC PORTAIL, ST LEU de 12H00 à 17H00

jeudi 15 février 2018

- CLINIQUE, STE CLOTILDE de 10H00 à 15H00
- LECLERC PORTAIL, ST LEU de 12H00 à 17H00

vendredi 16 février 2018

- MAIRIE, ST ANDRE de 08H00 à 13H00
- LECLERC PORTAIL, ST LEU de 12H00 à 17H00

SITES FIXES OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI :

EFS St Denis : Du LUNDI au VENDREDI de 8h00 à 14h00 (Parking donateurs).

Le deuxième SAMEDI du mois de 8h00 à 13h00

Important : Accessibilité du Parking CHU F. GUYON.

L'EFS prend en charge les frais de parking des personnes qui se présenteront pour faire un don.

La démarche est la suivante : le donneur gare son véhicule dans le nouveau parking, récupère le ticket à la borne et se rend ensuite dans les locaux de l'EFS.

Après son don du jour, le compostage du ticket se fait au sein même de l'EFS Site de St Denis auprès de la secrétaire d'accueil.

EFS St Pierre : Du LUNDI au VENDREDI de 8h00 à 14h00

Le deuxième SAMEDI du mois de 8h00 à 13h00

- EFS St Denis : 0262 90 53 81
- EFS St Pierre : 0262 25 48 01

Ce qu'il faut savoir pour donner son sang

CONDITIONS POUR DONNER SON SANG

VOUS POUVEZ DONNER VOTRE SANG SI :

- Vous avez entre 18 et 70 ans
- Vous êtes en bonne santé
- Votre poids est au moins égal à 50 kilos
- Vous êtes reconnu(e) médicalement apte au don par le médecin de prélèvement

IMPORTANT :

Vous ne pouvez pas donner votre sang si vous avez été transfusé

Une femme peut donner 4 fois par an et un homme peut donner 6 fois par an

DANS CERTAINES SITUATIONS, VOUS DEVREZ ATTENDRE POUR DONNER VOTRE SANG :

- 7 JOURS après la fin d'un traitement par antibiotiques
- 7 JOURS après des soins dentaires (sauf détartrage et soin de carie : 1 jour)
- 14 JOURS MINIMUM après une fièvre.
- 4 MOIS après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (Notamment Madagascar et Mayotte)
- 4 MOIS après un tatouage ou un piercing
- 4 MOIS après une intervention chirurgicale avec anesthésie générale
- 4 MOIS après une endoscopie (fibroscopie, coloscopie...)

CONSIGNE :

- Manger normalement le matin
- Penser à bien vous hydrater
- Se munir d'une pièce d'identité